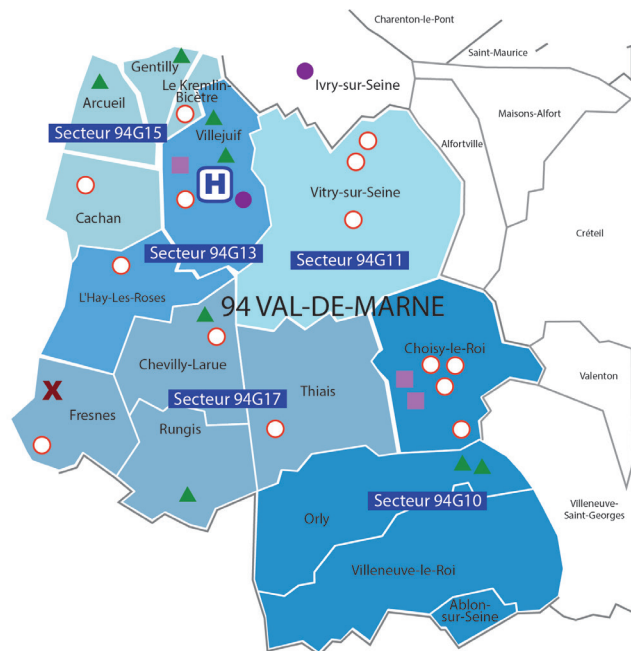


Territoire d'intervention

L'équipe intervient sur les 5 secteurs de psychiatrie que couvre le groupe hospitalier Paul Guiraud sur le Val-de-Marne Ouest.

Couverture du 94T2 (Val de Marne Ouest)



Légende

H Site d'hospitalisation de Villejuif

Les structures extra-hospitalières :

○ Structures de jour

■ Structures extra-hospitalières avec hébergement de nuit

● Département toxicomanie

▲ Appartements communautaires

✕ Service Médico-Psychologique Régional détaché au centre pénitenciaire



GROUPE HOSPITALIER
 PAUL GUIRAUD



ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE HANDICAP PSYCHIQUE



Oeuvre collective - secteur 94G10

EMP - HANDIPSY

Document réalisé par le service communication – février 2017
Groupe Hospitalier Paul Guiraud – 54, avenue de la République
BP 20065 - 94806 Villejuif cedex – Tél.: 01 42 11 70 00 – www.gh-paulguiraud.fr
Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) «Psy Sud Paris»

Présentation

L'EMP HandiPsy est une équipe mobile de psychiatrie spécialisée qui a pour objectif d'améliorer la continuité des parcours de soins des personnes en situation de handicap psychique et de favoriser leur réinsertion, sur la base des recommandations du schéma d'organisation médico-sociale.

Cette équipe est rattachée à l'hôpital Paul Guiraud. Sa création s'inscrit dans le cadre du réseau ORIGINAL, plate-forme territoriale intégrative en santé mentale du Val de Marne Ouest. L'équipe intervient exclusivement auprès des personnes domiciliées sur le 94T2 (voir carte au dos).

Missions

- > Assurer une fonction d'interface entre le sanitaire et le médico-social.
- > Promouvoir l'insertion et la réinsertion des personnes handicapées psychiques par l'intermédiaire d'un projet de vie et des soins adaptés.

Modalités d'intervention de l'équipe

Interface entre le sanitaire et le médico-social

- > Travailler avec les structures à la mise en place de prises en charge coordonnées autour de projets afin d'assurer le lien entre l'hôpital et le réseau médico-social.
- > Proposer des entretiens d'évaluation psychiatriques et des indications d'orientation après sollicitation des partenaires via la fiche de contact.
- > Proposer aux structures et aux services des candidatures adaptées à leur projet d'établissement, notamment en favorisant la proximité. Garantir le suivi de ces personnes grâce notamment au travail d'interface avec les secteurs psychiatriques.
- > Assurer des actions de formation, d'information et de sensibilisation aux pathologies psychiatriques, en apportant aux partenaires des outils de repérage et de compréhension du handicap psychique.
- > Proposer appui et soutien aux professionnels des structures par des actions d'intervision et un étayage clinique face à des situations complexes.

Pôle projet vie et soins

- > Favoriser coopérations et partenariats entre les acteurs concernés (ambulatoire, hospitalier, extra-hospitalier, social, médico-social, associatif) pour une prise en charge globale et sans rupture.
- > Accompagner le parcours de vie de la personne autour du logement, du travail et de la culture.

- > Réfléchir avec les partenaires municipaux, départementaux, associatifs et les structures médico-sociales aux besoins non-couverts du territoire.
- > Travailler en liaison avec les conseils locaux en santé mentale.
- > Assurer une présence et une représentation du handicap psychique lors de certaines commissions d'accessibilité et groupes de travail sur le handicap.

Composition de l'équipe

- > **Sésaltina NADIN** Infirmière
- > **Léa HYLAK** Psychologue
- > **Sonia KNANI** Secrétaire

